

PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS N°3 GARDONS



Pièce 2 Bilan du PAPI 2 Gardons



Porteur de projet :
Etablissement Public Territorial de Bassin Gardons

Version 08/03/2021



Poste PAPI financé par l'Etat et le FEDER



EPTB Gardons

6, avenue Général Leclerc • 30000 NÎMES • Tél. : 04 66 21 73 77
eptb.gardons@les-gardons.fr • www.les-gardons.fr

SOMMAIRE

I. Généralités	2
II. Bilan en termes d'actions	3
II.1. Bilan synthétique	3
II.2. Bilan détaillé	4
III. Bilan financier	19
IV. Bilan chiffré	21
V. Tableau d'avancement et indicateur	23

I. Généralités

Le **PAPI Gardons 1 a été prolongé par un PAPI Gardons 2**. Ils se sont déroulés respectivement entre 2003 et 2011 et entre 2013 et 2019.

Le PAPI Gardons 2 a été **labellisé par la Commission Mixte Inondation du 19 décembre 2012**. La convention a été signée le 14 juin 2013 par le Préfet du Gard. Les autres signataires ont été la Région Occitanie, le Département du Gard, le Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard et l'EPTB Gardons.

Le programme d'actions du projet a porté sur les **7 axes d'intervention** prévus par le cahier des charges national :

- ➔ Axe 1 – Amélioration des connaissances et renforcement de la conscience du risque par des actions de formation ou d'information,
- ➔ Axe 2 – Amélioration de la surveillance et des dispositifs de prévision,
- ➔ Axe 3 – Alerte et gestion de crise,
- ➔ Axe 4 – Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme,
- ➔ Axe 5 – Actions de réduction de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
- ➔ Axe 6 – Action de ralentissement des écoulements à l'amont des zones exposées,
- ➔ Axe 7 – Amélioration et développement des aménagements collectifs de protections localisées des lieux habités.

Le coût total du programme initial a été évalué à **33 818 000 €TTC**.

Ce coût total se répartit entre les différents axes du programme de la manière suivante :

- ➔ Axe 1 – 1 045 k€ TTC
- ➔ Axe 2 – PM k€ TTC
- ➔ Axe 3 – 386 k€ TTC
- ➔ Axe 4 – 1 005 k€ TTC
- ➔ Axe 5 – 9 430 k€ TTC
- ➔ Axe 6 – 8 074 k€ TTC
- ➔ Axe 7 – 13 879 k€ TTC

La convention a fait l'objet de **2 avenants**.

Le premier a permis une mise à jour technique et financière d'un certain nombre d'actions :

- Axe 1 : mise à jour financière provoquée pour l'essentiel par un basculement du financement BOP 181 vers le FPRNM,
- Axe 5 : prise en compte de nouveaux maîtres d'ouvrage et révision des montants financiers,
- Axe 6 : mise à jour de la fiche action relative à la sécurisation du barrage de Sainte Cécile d'Andorge
- Axe 7 : intégration des résultats d'études disponibles : révision d'enveloppes et de financements, annulation d'un projet jugé insuffisamment rentable.

Il a également prolongé la durée du programme d'un an. Il a été signé le 8 août 2016.

Le second avenant a été signé le 22 juin 2018. Il a prolongé d'une année supplémentaire la durée du PAPI Gardons pour atteindre les 6 ans de durée maximale prévue dans le cahier des charges PAPI national.

A l'issue des 2 avenants, le montant du PAPI a été évalué à 32 042 k€ en coût global.

Le suivi a été assuré par un comité technique et un comité de pilotage qui se sont réunis respectivement avec une fréquence annuelle et biennale.

L'outil SAFPA de l'Etat a été tenu à jour.

II. Bilan en termes d'actions

II.1. Bilan synthétique

Le PAPI Gardons n°2 propose **67 actions** réparties selon les différents axes de la politique de prévention du risque inondation.

315 demandes de financement ou actions ont été recensées dont 170 demandes de financement pour des travaux de réduction de la vulnérabilité.

De manière synthétique, les principales actions ont été les suivantes :

- ➔ **Axe 1** : les actions de sensibilisation des scolaires et de formation des élus ont été le cœur des actions de culture du risque. Elles ont eu lieu tous les ans. Il convient de noter la campagne « risque pluie inondation » sur l'Arc Méditerranéen qui s'est déployée sur le bassin versant des Gardons à partir de l'animation portée par la DREAL PACA au titre de la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen ».
- ➔ **Axe 2** : les actions prévues dans l'axe 2 ont été actives principalement en début de PAPI avec un accompagnement au déploiement des outils tels que l'Avertissement Pluie Intense à l'échelle Communale de Météo France puis Vigicrue Flash. La réduction des moyens humains au Département du Gard a conduit à réduire l'animation sur cette thématique. Les démarches gardoises de développement d'outils innovants en matière de dispositif de surveillance ont été progressivement arrêtées du fait de la mise en place des solutions nationales.
- ➔ **Axe 3** : le déploiement des PCS sur le bassin versant des Gardons s'est poursuivi pour les communes qui n'en disposaient pas encore. Des exercices ont été menés à grande échelle en Lozère. Une méthode simplifiée d'exercice développée et accompagnée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours et le Département du Gard a été testée afin d'envisager de pratiquer ce type d'exercice de manière fréquente. L'EPTB a mis en place une gestion post crue et a conduit les travaux correspondants suite aux inondations de l'automne 2014.
- ➔ **Axe 4** : L'approbation des Plans de Prévention du Risque Inondation s'est poursuivie durant le PAPI Gardons 2. 5 PPRi à l'échelle de commune et le PPRi Gardon aval (27 communes) ont été achevés. Les PPRi Uzège (10 communes) et Gardon d'Anduze - Gardon de Saint Jean (25 communes) sont en cours.
- ➔ **Axe 5** : L'axe 5 constitue un axe majeur des PAPI 1 et 2 Gardons. 38 bâtiments ont bénéficié du dispositif de relocalisation des habitations dangereuses pour leurs occupants. Les opérations ALABRI ont permis la réalisation de 878 diagnostics et de 170 demandes de financement pour des travaux de réduction de la vulnérabilité de l'habitat.

- ➔ **Axe 6** : Les études relatives à la sécurisation du barrage de Sainte Cécile d'Andorge ont permis d'envisager l'effacement de l'ouvrage à la demande de l'Etat puis de revenir à la solution de confortement proposée par le Département du Gard.
L'ETPB porte les travaux de restauration physique du Briançon avec effacement de digue rive gauche et rive droite sur un linéaire de 3,5 km.
Le syndicat a assuré l'entretien du réseau hydrographique du bassin versant.
- ➔ **Axe 7** : de nombreuses études ont été conduites pour aménager des cours d'eau (étude du bassin versant du Grabieux, de Saint Jean du Gard...), pour diagnostiquer des ouvrages hydrauliques et définir des travaux (digue d'Alès, de Comps, de la Grand'Combe).
Les principaux travaux ont consisté à conforter la digue de Remoulins, à sécuriser la digue d'Anduze, rehausser le déversoir de la digue de Comps et aménager le Gardon à Montfrin.

II.2. Bilan détaillé

Le détail action par action du PAPI 2 est donné ci-dessous.

Axe 0 - Animation

A-0.1 Equipe EPTB Gardons

L'équipe de l'EPTB Gardons a été pleinement mobilisée pour assurer le suivi du PAPI et être le porteur de nombreuses actions.

Le nombre d'Equivalent Temps Plein pris en compte par les partenaires financiers à varier de 1 à 2 en fonction des années. Le financement Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs a été complété des subventions des fonds européens FEDER.

A-0.2 Equipe Département du Gard

Le **Département** porte une politique ambitieuse en matière de prévention du risque inondation. Il est le maître d'ouvrage de nombreuses actions. Il a mobilisé des moyens humains importants pour des actions de développement de la culture du risque, d'accompagnement des communes et de gestion des ouvrages hydrauliques.

Une **moyenne de 2 ETP** a été retenue dans le cadre du PAPI Gardons 2. Ces postes n'ont pas bénéficié de subvention.

Le nombre d'agents mobilisés était plus important en 2013 qu'en 2020 car le Département du Gard a connu une réduction d'effectif.

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et renforcement de la conscience du risque par des actions de formation ou d'information

A-1-1.1 Poursuivre la diffusion de la "brochure risque inondation"

Durant l'année 2012, le SMAGE des Gardons a édité une **brochure spéciale inondation** en lien avec la date anniversaire de la crue de septembre 2002. Elle a permis de rappeler les événements qui se sont produits 10 plus tôt, de présenter les principales actions qui ont été mises en œuvre dans le cadre du PAPI Gardons et de détailler le projet de prolongement de ce plan d'actions.

Cette brochure initialement prévue dans le cadre du PAPI 2012-2015 a été financée dans le cadre du PAPI 2003-2012 puisque des retards dans la procédure de validation de la convention ont provoqué le décalage de la période d'exécution à 2013-2016.

C'est pourquoi, cette action est considérée comme réalisée.

Un complément au journal des Gardons 2014 a été produit pour détailler les caractéristiques des **crues de septembre, octobre et novembre 2014** et sensibiliser la population aux conséquences de tels événements et les moyens à mobiliser pour assurer un retour à la normale.

A-I-1.2 Etude de définition et mise en œuvre d'une "campagne médiatique inondation"

A-I-1.3 Repères de crue

Les **crues de septembre, octobre et novembre 2014** ont atteint des niveaux d'eau très importants, dépassant parfois ceux atteints par la crue de septembre 2002. Des affluents du Gardons ont connu des débits supérieurs à ceux d'une période de retour centennale.

La DDTM du Gard a procédé à un recensement de laisses de crue. Ces dernières ont fait l'objet d'un nivellement en 2017. Sur la base de ces éléments, l'EPTB prévoit la pose de nouveaux repères dans le cadre du PAPI 3.

A-I-1.4 Repères de crue sur le territoire de l'agglomération d'Alès

La communauté Alès Agglomération a transféré à l'EPTB Gardons sa compétence en matière de prévention du risque inondation. Cette action est donc renvoyée à l'action A-I-1.3.

A-I-1.5 Etude de définition et mise en œuvre de stands "risque inondation"

Cette action avait été développée dans le cadre du PAPI Gardons 1. Elle n'a pas été reconduite dans le cadre du PAPI Gardons 2 car elle a été jugée comme moins prioritaire.

A-I-1.6 Etude de définition et mise en œuvre de parcours thématiques transversaux

Cette action n'a pas été mise en œuvre car elle a été jugée comme non prioritaire.

A-I-1.7 Mises à jour, compléments à l'exposition itinérante

L'exposition du Département du Gard a été développée dans le cadre du PAPI Gardons 1. Faute de moyens humains, cette action n'a pas été poursuivie dans le cadre du PAPI 2.

A-I-1.8 Poursuivre l'animation de conférences débats par sous bassin versant

Cette action avait été développée dans le cadre du PAPI Gardons 1. Elle n'a pas été reconduite dans le cadre du PAPI Gardons 2 car elle a été jugée comme moins prioritaire.

A-I-2 Poursuite du programme de sensibilisation des scolaires

Le programme de sensibilisation des scolaires a été poursuivi. 171 classes représentant 4 380 élèves ont bénéficié de ce dispositif depuis le début du PAPI Gardons n°2.

Cette action connaît un succès important auprès des établissements scolaires.

A-I-3 Formation des élus et des agents des collectivités territoriales

Le cycle de formation en 2013 a été suivi par 6 communes du bassin versant dont 2 élus et 4 personnels territoriaux.

Du fait des élections municipales en 2014, le cycle n'a pas été reconduit.

Néanmoins, 4 demi-journées d'information sur la mise à jour des PCS ont été organisées sur le département du Gard afin de sensibiliser les élus des communes dotées de PCS à leur nécessaire appropriation et mise à jour.

L'action s'est déroulée en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Depuis le lancement du PAPI, 38 communes et 118 personnes du bassin versant des Gardons ont participé à cette action.

Cette action connaît un réel succès en termes de nombre de participants et de leur satisfaction.

A-I-4.1 Etablissement des zones inondables au sens de la Directive Inondation

La DDTM a assuré la production des **cartes du TRI d'Alès au sens de la Directive Inondation**. Les documents existants ont été mis à profit. Une prestation complémentaire a été réalisée pour produire l'emprise de la zone inondable des crues extrêmes. Cette dernière s'est montrée cohérente avec l'atlas hydrogéomorphologie.

A-I-4.2 Etude du fonctionnement des crues du Gardon

Aucune étude n'a été lancée dans le cadre du PAPI Gardons 2. L'action n'a pas été jugée prioritaire.

A-I-4.3 Etudes historiques sur le fonctionnement hydrologique et hydraulique des principaux cours d'eau du bassin

Une importante étude historique a été menée sur le Gardon de Saint Jean du Gard et celui d'Anduze dans le cadre du PAPI Gardons 1. Toutefois, cette action n'a pas été renouvelée sur d'autres secteurs dans le cadre du PAPI Gardons 2.

A-I-5 Etablissement des données relatives à l'observatoire départemental du risque - Volet Gardons (sondages, études)

Afin d'évaluer la perception du risque inondation et de l'action publique conduite pour le réduire, le Département du Gard a mené un sondage auprès d'un échantillon d'habitants du bassin versant des Gardons. Les résultats ont été valorisés sur le site internet de l'**observatoire départemental NOE**.

L'observatoire a été amélioré en intégrant de **nouveaux indicateurs** : réalisation de DICRIM, sinistralité des communes, établissement de santé en zone inondable, entreprise en zone inondable, information sur la prévision des crues à l'échelle communale, prise en compte dans les PCS des informations hydrométéorologiques, hôtellerie de plein air en zone inondable.

Les indicateurs sont tenus à jour annuellement. Un comité de pilotage regroupant les partenaires mobilisés se tient régulièrement.

La cartographie en ligne intègre les dernières évolutions notamment en matière de PPRi.

A-I-6 Eléments relatifs à la réalisation des DICRIM

Les **Documents d'Information Communale sur les Risques Majeurs** ont été élaborés dans le cadre du déploiement des Plans Communaux de Sauvegarde.

Un recensement a été mis en place dans le cadre de l'observatoire du risque inondation du Département du Gard. Il dénombre 55 DICRIM. Ce chiffre devrait augmenter dans le cadre de la mise à jour des indicateurs et des remontées d'information de la part des communes.

Axe 2 : Amélioration de la surveillance et des dispositifs de prévision

A-II-1.1 Accompagnement du déploiement de l'APIC - pour mémoire

Le Département a accompagné les communes dans le déploiement du système **d'Avertissement pluie Intense** à l'échelle Communale en début de PAPI Gardons n°2.

Le Département du Gard a déployé plusieurs formations avec le SPC Grand Delta et Météo France sur cette thématique à l'échelle du Département puis par bassin versant.

A-II-1.2 Retour d'expérience relatif à la mise au point d'outils innovants - pour mémoire

L'EPTB Gardons avait lancé le développement d'un système de valorisation des lames d'eau issues du traitement des images RADAR disponibles au Service de Prévision des Crues Grand Delta dans le cadre du PAPI Gardons 1.

Le Département a souhaité lancer un partenariat avec Météo France pour développer de nouveaux outils visant à anticiper la formation des crues et informer les communes rendant caduque la démarche portée au niveau du bassin versant des Gardons.

Finalement, le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations en partenariat avec Météo France et l'Institut National de recherche en Science et Technologie pour l'Environnement et l'Agriculture a développé le système **Vigicrue Flash**.

Ce système a la capacité de faire des prévisions de crue sur des cours d'eau non surveillé par le Service de Prévision des Crues Grand Delta et de les comparer à la période de retour du débit maximum attendu. En cas de crue rare ou exceptionnelle, une information est délivrée aux agents des communes qui se sont préalablement inscrites.

Axe 3 : Alerte et gestion de crise

A-III-1.1 Eléments relatifs à la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde

Aucune demande de financement portant sur la réalisation de PCS n'a été adressée aux partenaires financiers. Il convient de noter que 17 nouveaux PCS ont été approuvés. Ils ont été réalisés en régie.

A-III-1.2 Eléments permettant de maintenir le caractère opérationnel des PCS (exercices, information, mise à jour...)

Un **important exercice de gestion de crise a été organisé par la Préfecture de Lozère**. Il a concerné les communes du Collet de Dèze, Saint Etienne Vallée Française et Saint Privat de Vallongue et les établissements scolaires.

Dans le but de maintenir à jour les PCS et de mobiliser les nouvelles équipes municipales de 2014, le Département du Gard a organisé deux exercices de mise en situation opérationnelle du PCS. Ils ont concerné les communes de Ribaute les Tavernes et Branoux les Taillades.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a développé une méthode pour réaliser des **exercices de mises en situation** relatives aux Plans Communaux de Sauvegarde qui sont rapides à mettre œuvre et qui ne nécessitent que peu de moyens. Elle a été testée avec les communes de Saint Jean du Gard et de Saint Mamert.

5 PCS ont été révisés ou mis à jour.

Une formation spécifique concernant les PCS a eu lieu. 32 communes y ont participé.

A-III-2.1 Elaboration d'un kit "document d'anticipation des réquisitions"

L'action A-III-2.1 n'a pas été réalisée dans le cadre du PAPI Gardons 2.

A-III-2.2 Elaboration d'un kit "documents et information sur la gestion post crise"

L'action A-III-2.2 n'a pas été réalisée dans le cadre du PAPI Gardons 2.

A-III-3.3 Mise en place d'une organisation post crise pour la gestion des dossiers de reconstruction

Lors des crues de septembre, octobre et novembre 2014, l'EPTB Gardons a mis en œuvre une **organisation de gestion post crise**. Elle a permis d'intervenir dès la décrue en matière de désembâclement des ponts et d'interventions d'urgence. Dans un second temps, un programme de remise en état des cours d'eau a été lancé : traitement forestier et désobstruction. De nouvelles études sur des secteurs fortement touchés ont débuté pour déterminer d'éventuels travaux pour réduire l'ampleur des dégâts.

Cette organisation s'est basée sur une collecte et une gestion des informations provenant des habitants, des élus et des agents du syndicat qui ont parcouru le territoire. Sur la base de ces éléments, les moyens disponibles ont été répartis en fonction des priorités.

A-III-3.4 Travaux consécutifs à une crue (désembâclement, desobstruction...)

Dans le cadre de l'organisation post-crise mise en place par l'EPTB Gardons en 2014, **des travaux de premières urgences** ont été menés. Des troncs d'arbres obstruant le lit de la rivière ou des ponts situés dans des zones vulnérables ont été évacués.

L'équipe verte de l'EPTB Gardons et des entreprises privées sont intervenues y compris les samedis et dimanches quand la situation l'a nécessité.

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

A-IV-1 Réalisation ou révision des PPR (Plans de Prévision des Risques)

5 nouveaux PPRi ont été approuvés par arrêté préfectoral : commune de Comps, Aramon, Vallabrègues, Anduze et Arpaillargues.

Le **PPRi Gardon aval** a également été approuvé en 2016. Il concerne 27 communes.

Les études relatives au PPRi Alzon Seynes et celui couvrant les Gardons d'Anduze et de Saint Jean ont été lancées par la DDTM du Gard.

A-IV-2.1 Maintien des "Porter à connaissance" des services de l'Etat (SCoT, PLU)

Les Porter A Connaissance suivants ont été réalisés par les services de la DDTM du Gard : SCoT Uzège Pont du Gard, SCoT Sud Gard et SCoT Pays Cévennes.

43 communes ont bénéficié d'un PAC dans le cadre de l'élaboration ou la révision de leur Plan Local d'Urbanisme.

A-IV-2.2 Suivi de la prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme et outils d'aménagement du territoire

Le Département du Gard, en tant que personne associée, a émis un avis sur les projets de PLU suivants :

- 2013, 9 PLU
- 2014, 3 PLU
- 2015, 2 PLU
- 2016, 6 PLU
- 2017, 11 PLU
- 2018, 9 PLU
- 2019, 13 PLU.

soit un total de 53 PLU.

A-IV-3 Etudes de zonage du risque inondation préalables à l'établissement des documents d'urbanisme

5 études de zonage ont été réalisées par les communes de Lasalle, Castillon du Gard, Serviers La Baume, Arpaillargues et Anduze.

Pour ces 2 dernières communes, l'étude a été reprise par la DDTM du Gard pour approuver un PPRi.

Axe 5 : Actions de réduction de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

A-V-1.1 Poursuivre et achever le déplacement et la relocalisation d'enjeux identifiés suite à la crue

La Préfecture du Gard porte le projet de relocalisation des logements les plus dangereux depuis la crue de septembre 2002. Les procédures amiables ont été menées. De l'ordre de 200 logements ont bénéficié de cette mesure dans le cadre du PAPI Gardons 1.

La Préfecture du Gard a mis en place une démarche d'expropriation sous couvert d'une déclaration d'utilité publique pour les biens restants. Le processus de négociation amiable est cependant toujours actif pour ceux qui le souhaitent.

Dans ce contexte, **38 dossiers supplémentaires ont abouti** dans le cadre du PAPI Gardons 2.

A-V-1.2 et 3 Etude préalable à relocalisation d'enjeux suite aux crues de 2014

Les crues de septembre, octobre et novembre 2014 ont provoqué l'émergence de nouvelles demandes de relocalisations. L'EPTB Gardons a lancé une première étude portant sur **4 habitations situées à La Calmette, Saint Siffret et La Grand'Combe**. Elle a permis d'établir les dossiers de demandes de financement pour la relocalisation de ces habitations. Ils ont été déposés en 2017. 2 des dossiers ont abouti par une relocalisation comptabilisée dans le cadre de l'action A-V-1.1.

Une seconde étude a été menée sur la commune de Remoulins suite à la demande d'un propriétaire. Le dossier a été remis à la commune pour que la demande de financement puisse être déposée et instruite par les services de l'Etat.

4 dossiers de demande de relocalisation ont été réalisés par la communauté d'Alès Agglomération. Cette démarche s'est conclue par une relocalisation.

A-V-2.1 Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des bâtiments publics – SMAGE des Gardons

L'opération ALABRI en Gardonnenque devait s'achever en 2014. Les crues de septembre, octobre et novembre 2014 ont déclenché des nouvelles demandes de diagnostics et les dépôts de dossiers de demande de financement supplémentaires. A titre exceptionnel, l'opération a été prolongée jusqu'en 2016.

Pour mémoire, **560 diagnostics ont été réalisés et 73 demandes de financement déposées dans le cadre de cette opération.**

La majeure partie de cette démarche s'inscrit dans le cadre du PAPI Gardons 2003-2011.

Toutefois, les demandes de financement déposées par les propriétaires à partir de 2013 ont été prises en compte dans le cadre du PAPI Gardons 2.

L'EPTB Gardons a lancé en 2014 une nouvelle opération ALABRI sur 12 communes non couvertes par la première opération ALABRI (Sainte Cécile d'Andorge, Branoux les Taillades, La Grand'Combe, Les Salles du Gardon, Laval Pradel, Cendras, Ribaute les Tavernes, Vézénobres, Anduze, Comps, Aramon et Vallabrègues). Les documents préparatoires ont été réalisés (fiche de diagnostic type, formulaire de demande de financement, fichier de suivi...). La campagne de communication a débuté en 2015 (courrier, plaquette, site internet).

484 diagnostics ont été réalisés et 50 demandes de financement déposées.

L'action s'est achevée en 2020.

L'EPTB Gardons a également réalisé le diagnostic des bâtiments publics sur le territoire couvert par l'opération ALABRI 2. **50 bâtiments** sont concernés. Ils appartiennent à des communes, des EPCI et le Département du Gard.

A-V-2.2 Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des bâtiments publics – Alès agglomération

La communauté d'Alès Agglomération a signé un partenariat avec l'EPTB Gardons pour lancer simultanément une opération ALABRI sur son territoire. 11 communes ont été concernées dont Alès, Saint Hilaire de Brethmas, Saint Christol les Alès, Saint Martin de Valgalgues, Saint Privat les Vieux, Saint Julien les Rosiers.

En 2018, suite au transfert de compétence GEMAPI, l'opération a été reprise par le syndicat.

444 diagnostics ont été réalisés et 61 demandes de financement déposées.

Par ailleurs, la communauté d'Alès agglomération a réalisé une démarche de diagnostic de ses bâtiments publics qui s'est traduite par une demande de financement de travaux.

A-V-2.3 Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des bâtiments publics – commune

La ville d'Alès et la commune de Bagard ont réalisé le diagnostic de leurs bâtiments publics. La ville d'Alès a déposé une demande de financement pour réaliser les travaux.

A-V-2.4 Travaux de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des bâtiments publics

59 dossiers de demande de financement pour des travaux de réduction de la vulnérabilité de l'habitat ont été enregistrés dans le cadre de l'opération ALABRI en Gardonnenque.

L'animation ALABRI 2 portée par l'EPTB Gardons et Alès agglomération ont généré **111 demandes de financement supplémentaires**.

Sur l'ensemble de ces dossiers, 122 ont été clôturés. 48 dossiers ont été abandonnés par les propriétaires.

Les demandes de financement pour des travaux de réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics ont été déposées par les communes d'Alès, d'Aramon, de Vallabrègues, d'Anduze, de la communauté Alès Agglomération et de la communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence.

A-V-3.1 Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité du secteur économique - volet entreprises

Une démarche de recensement des entreprises en zone inondable a été menée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie Languedoc Roussillon. Une base géoréférencée a été établie.

A-V-3.2 Travaux de réduction de la vulnérabilité du secteur économique - volet entreprises

Une seule demande de financement a été enregistrée en matière de travaux de réduction de la vulnérabilité.

A-V-3.3 Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité du secteur économique – volet agricole

Une importante animation avait été mise en place par la Chambre d'Agriculture concernant la réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles. Elle a concerné le secteur de la Gardonnenque.

Cette action n'a pas été reproduite dans le cadre du PAPI Gardons 2.

A-V-3.4 Travaux de réduction de la vulnérabilité du secteur économique - volet agricole

La chambre d'agriculture a porté une animation concernant les enjeux agricoles en Gardonnenque. Celle-ci a abouti à quatre dossiers de travaux réalisés par les propriétaires exploitants avec l'appui de l'ASA Départementale.

Axe 6 : Action de ralentissement des écoulements à l'amont des zones exposées

A-VI-1 Ajustement des pratiques culturelles pour mieux intégrer les contraintes hydrauliques

Dans le cadre d'une démarche transversale de gestion de l'eau sur le bassin versant de la Droude, une étude a été réalisée par l'EPTB Gardons afin de déterminer le potentiel de ruissellement en zone agricole et accompagner la mise en place de mesures visant à réduire les quantités écoulées en cas de pluie mais aussi de réduire la propagation de produits phytosanitaires.

A-VI-2 Etude des différents scénarios de sécurisation des ouvrages hydrauliques - barrage de Saint Cécile d'Andorge

Le barrage de Sainte Cécile d'Andorge est de classe A. Il permet le stockage de plus de 16 millions de mètres cubes en cas de crue du Gardon d'Alès. Il contribue à la protection de plus de 20 000 habitants de cette vallée.

Les études préliminaires concernant la **sécurisation du barrage de Sainte Cécile d'Andorge** ont confirmé la nécessité d'augmenter la capacité d'évacuation des crues extrêmes.

Elles ont été suivies du lancement en 2012 d'une **phase avant-projet** qui a eu pour objectif d'envisager les principaux scénarios d'aménagement au travers d'une grille d'analyse multicritère.

Elles comportaient notamment la réalisation d'un modèle physique permettant de valider les dispositions retenues à l'aide d'une modélisation 3D des écoulements sur l'évacuateur de crue.

En septembre 2013, une revue de projet a été organisée par le Département du Gard. Différents experts de niveau national et international ont examiné les solutions de confortement proposées.

A la suite de cette revue de projet, un arrêté préfectoral en date du 10 juin 2014 a été pris. Il prévoyait la réalisation d'une étude qui :

- envisage plusieurs scénarios de déconstruction au niveau études préliminaires ;
- procède à une évaluation préliminaire des impacts des différents scénarios ;
- identifie à un niveau préliminaire les mesures compensatoires et/ou d'accompagnement de ces scénarios ;
- établit une analyse multicritère des scénarios étudiés ;
- étudie à un niveau de définition avant-projet le scénario retenu par le Conseil Départemental du Gard à l'issue de l'analyse multicritère ;
- évalue les impacts du scénario retenu ;
- définit les mesures compensatoires et/ou d'accompagnement du scénario retenu.

Les impacts visés par cette étude comprenaient :

- les aspects socio-économiques du risque inondation ;
- la faune, la flore et la qualité de l'eau ;
- la ressource en eau ;
- le régime juridique des ouvrages.

Le Département du Gard a mené à bien cette étude qui a montré les difficultés liées à une **déconstruction de l'ouvrage**. Cette solution a alors été abandonnée.

Le Département a alors déposé au **Comité Technique Permanent des Barrages et Ouvrages Hydrauliques** un dossier concernant la sécurisation du barrage à l'aide d'une recharge aval en béton compacté au rouleau et d'un évacuateur de crue sur remblai.

Suite à la séance du 29 mars 2017, le comité a émis un avis favorable sous réserve que soit apportée la garantie que, en cas de crues exceptionnelles, la sécurité des populations à l'aval ne soit pas dégradée pendant les travaux.

Des études complémentaires de comparaison de scénarios ont été demandées par les services de l'Etat dans le but d'établir les éléments justificatifs concernant le choix définitif de confortement. A l'issue de cette démarche, la **solution en béton compacté au rouleau a été définitivement retenue**.

Les prestations de maîtrise d'œuvre de niveau PRO et de réalisation des dossiers réglementaires ont été lancées en vue de préparer la phase travaux.

La réalisation des travaux est inscrite au PAPI Gardons n°3 dans la continuité des études menées dans le cadre des PAPI Gardons n°1 et 2.

A-VI-3.1, 3.3, 3.5 et 3.6 Mise en œuvre du programme pluri annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons

755 km de rivière ont bénéficié d'un entretien réalisé soit par l'équipe verte du syndicat soit par une entreprise.

Il est réalisé dans le cadre de la **Déclaration d'Intérêt Générale** dont bénéficie l'EPTB Gardons et sous couvert d'autorisations de la part des riverains informés par courrier.

Un programme pluriannuel est régulièrement mis à jour pour tenir compte des imprévus comme les crues.

Un Système d'Information Géographique a été développé pour assurer le suivi des opérations et faciliter la programmation.

Dans le cadre du transfert de compétence GEMAPI, l'EPTB assure l'entretien des cours d'eau sur les territoires de la communauté d'Alès Agglomération, du bassin versant du Galeizon et de la Vallée Française. Les actions A-VI-3.3, 3.5 et 3.6 ont ainsi été rattachées à l'action A-VI-3.1.

L'entretien des cours d'eau sera poursuivi au-delà du PAPI Gardons n°2.

A-VI-3.2 – 3.4 Mise en œuvre du programme pluri annuel de gestion et suivi des atterrissements des cours d'eau sous la compétence du SMAGE

80 atterrissements ont été traités dans le cadre du programme de gestion porté par l'EPTB Gardons. Il s'agit de dévégétaliser les plages de galet pour permettre la mobilité des matériaux et contribuer à la recharge sédimentaire des zones déficitaires.

Dans le cadre du transfert de compétence GEMAPI, l'EPTB assure l'entretien des atterrissements sur le territoire de la communauté d'Alès Agglomération. L'action A-VI-3.4 a ainsi été rattachée à l'action A-VI-3.2.

L'entretien des atterrissements sera poursuivi au-delà du PAPI Gardons n°2.

A-VI-4.1 Définition d'un programme opérationnel de gestion durable du Gardon d'Anduze

Les études préalables à la définition d'un plan de gestion durable du Gardon d'Anduze ont été menées. Il s'agit d'une **étude hydrogéomorphologique** visant à établir une expertise sur l'état du Gardon et de déterminer les aménagements nécessaires à sa restauration.

Cette prestation a porté sur 17 km de rivière.

La principale conclusion de l'étude est que le tronçon dégradé représente 4 km. Le reste du linéaire présente un bon état. Il n'existe pas de travaux permettant un retour rapide à un bon état sur ces 4 km proportionnés aux enjeux présents sur ce territoire.

Un espace de bon fonctionnement du Gardon d'Anduze a été défini. Il est cohérent avec les documents déjà établis en matière d'espace de mobilité du lit du Gardon et de préservation de la ripisylve.

Les conclusions de l'étude seront mises à profit afin de proposer à ce territoire des modalités de gestion adaptée à son contexte.

A-VI-4.2 Travaux localisés de restauration de la morphologie du cours du Briançon en amont de Théziers

L'EPTB Gardons porte une opération de restauration physique du Briançon qui vise à supprimer des endiguements ayant rompu lors de crues récentes et à créer un lit de la rivière propice au développement d'un milieu aquatique de qualité.

Les études préalables ont été menées : topographie, géotechnique, recherche de réseaux, inventaire faune, flore. Sur cette base, le maître d'œuvre a établi un avant-projet qui a été soumis et validé par le comité de pilotage.

La phase réglementaire s'est déroulée durant l'année 2018. Les acquisitions foncières ont eu lieu entre la fin de l'année 2018 et le mois de juillet 2019. Les travaux ont débuté au moins de septembre 2019 et se sont achevés en 2020.

L'aménagement est réalisé sur 3,5 km de cours d'eau, ce qui représente l'effacement de 7 km de digue.

Axe 7 : Amélioration et développement des aménagements collectifs de protections localisées des lieux habités

A-VII-1.1 Etudes hydrauliques de protections localisées ou de modes d'aménagement des collectivités sur les communes à risque

3 études ont été lancées faisant suite aux crues de l'automne 2014.

La première porte sur **L'Auriol**. Un schéma d'aménagement a été élaboré. Un état des lieux a été dressé puis de nombreux scénarios ont été envisagés afin de réduire le risque inondation. Aucun de ces scénarios n'a présenté de pertinence économique. Une large concertation a été conduite autour de cette étude afin d'en partager les résultats, notamment avec les riverains.

La seconde concerne le **bassin versant du Grabieux** qui a connu d'importants débordements (2002, 2014, 2015).

Un comité technique et un comité de pilotage ont été mis en place pour le suivi de la prestation. Des réunions publiques ont été menées aux différentes étapes. L'association des sinistrés du Grabieux a bénéficié de réunions spécifiques pour faciliter la présentation des résultats.

L'étude comporte plusieurs phases. La première a consisté à réaliser des levés topographiques, recueillir des témoignages et des informations sur les crues historiques et la géologie du bassin versant (présence d'un important réseau karstique), développer un modèle hydraulique pouvant représenter les crues et établir un état initial.

La seconde a permis d'analyser tous les aménagements qui ont pu être imaginés : rétention, amélioration d'hydraulicité, reprise de ponts, réduction de la vulnérabilité. Les aménagements ont été déterminés au niveau esquisse et chiffré. Une analyse coût-bénéfice a été produite pour les différents scénarios.

Une dernière phase qui s'est tenue sur les années 2019, 2020 et 2021 a étudié plus en détail les travaux qui avaient été retenus à l'issue de la seconde phase : le recalibrage du Grabieux sur 3 km entre le pont de la rocade et la confluence avec le Gardon et un barrage sur le ruisseau du Rouvègues. Une analyse multicritère a été réalisée pour ces 2 scénarios. Les études ont fait apparaître un accroissement très important du budget correspondant aux travaux envisagés sur le Grabieux rendant l'analyse multicritère très défavorable. Une prise en compte détaillée des enjeux présents le long du ruisseau du Rouvègues a conduit également à rendre l'analyse multicritère négative. En l'absence d'arguments justifiant suffisamment la pertinence des projets, ces pistes d'aménagement ne peuvent plus être poursuivies.

En parallèle de la prestation, un travail spécifique a été mené sur la possibilité, pour certains bâtiments, de bénéficier d'une procédure de relocalisation. En complément des critères nationaux, une doctrine locale pourrait être élaborée pour compléter le dispositif et disposer d'une vision d'ensemble sur le sujet.

Suite à la présentation des derniers résultats au comité de pilotage et à l'association des sinistrés du Grabieux, des analyses complémentaires vont être menées sur des possibilités de travaux alternatifs et la question de la relocalisation approfondie.

La troisième étude a été lancée sur la **commune de Saint Jean du Gard**. Il n'existait que l'atlas hydrogéomorphologique sur cette commune avant le lancement de la prestation. Une campagne topographique a été menée. Le Modèle Numérique de Terrain réalisé pour le PPRi Gardon de Saint Jean par la DDTM du Gard a été valorisé. La réflexion a porté sur les affluents et le Gardon. Elle a pris en compte l'existence des digues recensées en 2007. Un modèle hydraulique a été développé pour représenter les crues historiques et dresser un état des lieux des zones inondables.

L'efficacité des digues s'est avérée être limitée du fait des refoulements d'eau du Gardon via le réseau d'assainissement pluvial. La crue du 19 septembre 2020 a permis de mettre en évidence ce fonctionnement. La zone protégée potentielle a été caractérisée. Les enjeux qu'elle comporte sont relativement limités. Par ailleurs, une étude de stabilité de la digue a défini des travaux de confortement pour garantir un niveau de sûreté suffisant. L'investissement nécessaire pour créer un système d'endiguement n'est pas proportionné au nombre d'enjeux protégés. Les membres du comité de pilotage se sont alors prononcés pour un complément d'étude visant à neutraliser la digue.

Par ailleurs, des aménagements supplémentaires ont été analysés (rétention, reprise de ponts). Le coût des ouvrages, ou leur faible efficacité ont conduit à écarter ces solutions.

Action A-VII-1.2 - Mise en transparence hydraulique du remblai ferroviaire à Remoulins

L'EPTB Gardons a fait réaliser en 2007 une étude hydraulique sur la commune de Remoulins pour évaluer les travaux possibles permettant de réduire les hauteurs d'eau dans le village lors des crues du Gardon.

La mise en transparence du remblai ferroviaire a été identifiée comme une piste contribuant à cet objectif.

SNCF Réseau a été sollicité pour réaliser **une étude portant sur l'estimation financière des travaux** correspondants. Un cahier des charges et un montant de prestation ont été remis. En matière de financement, l'Etat a proposé une subvention et la commune s'est portée maître d'ouvrage prenant ainsi à sa charge une partie des dépenses.

L'étude a été réalisée en 2018. Elle va servir de base à la réalisation d'une analyse coût bénéfice de ce projet.

A-VII-2.1 Etude des différents scénarios de sécurisation des digues (Anduze, Alès, Saint Jean du Gard)

La partie départementale de la digue d'Alès a bénéficié d'un diagnostic préalable pour identifier son état et les éventuels travaux à réaliser.

L'étude de danger de la digue de Comps a identifié un complément d'étude à produire sur la partie « retour aval » de l'ouvrage. L'étude a été menée dans le cadre du PAPI Gardons n°2. Une intervention ponctuelle sur un réseau traversant a été identifiée.

Concernant la **digue d'Anduze**, un **premier diagnostic a été mené en 2007** concluant à la nécessité de réaliser des investigations détaillées. La commune d'Anduze et le Département du Gard, propriétaires et gestionnaires de l'ouvrage ont signé une convention de co-maîtrise d'ouvrage dans le but de faire réaliser ses prestations dans une vision d'ensemble de l'ouvrage.

Ainsi des sondages géotechniques et des calculs de stabilités ont été réalisés. Les conclusions négatives ont imposé la définition d'une intervention sur cet ouvrage. Un avant-projet a été établi proposant un épaulement béton côté Gardon afin de se prémunir contre les érosions externes et internes. Il contribuera à la stabilité de la digue.

Avec un niveau accru de définition dans les aménagements à réaliser, un nouveau montant estimatif du coût des travaux a été établi.

Suite à des mouvements alarmants de la digue identifiés dans le cadre du suivi topographique en place, des travaux d'urgence ont été déterminés et mis en œuvre durant les années 2019 et 2020.

Les travaux concernant la partie communale n'ont pas été pris en compte par la procédure d'urgence car ce tronçon subit de moindres sollicitations : absence de trafic routier, niveau de charge réduit en cas de crue. Sa hauteur est également plus faible sur sa majeure partie. Du fait de l'arrêt du projet de prolongement de la digue d'Anduze et de l'état satisfaisant de cette partie de la digue, le projet de confortement de ce linéaire a été abandonné.

Un diagnostic a été lancé sur la commune de la **Grand'Combe** afin de pouvoir déterminer un système d'endiguement. Une campagne géotechnique et des levés topographiques ont été réalisés. La stabilité de l'ouvrage a été caractérisée. L'état des maçonneries a fait l'objet d'une attention particulière. Un modèle hydraulique a permis d'étudier la question du refoulement des eaux du Gardon via le réseau d'assainissement pluvial. Cette étude a conclu à la nécessité d'équiper les ouvrages traversants de clapets anti-retours et de restaurer quelques parties de maçonnerie.

Le problème de l'ancrage du **système d'endiguement de Comps dans le canal de l'ASA de Beaucaire** a fait l'objet d'une étude afin de déterminer des travaux tenant compte de l'abandon de ce canal. 3 variantes ont été étudiées mais l'une d'elles s'est largement dégagée. Il s'agit d'obstruer le canal abandonné et créer un chenal de décharge des eaux provenant du canal vers le Gardon. Le programme de travaux est intégré au PAPI Gardons n°3.

A-VII-2.2 Travaux de sécurisation de la digue de Remoulins

Les travaux de sécurisation de la digue de Remoulins ont été réalisés en 2015. 200 m de berge ont été protégés. Ils supportent les fondations de l'ouvrage.

Une technique mixte a été employée : palplanches et gabions.

Cet ouvrage est maintenant entretenu par l'EPTB Gardons.

A-VII-2.3 Travaux de sécurisation de la digue d'Anduze

Suite aux études d'avant-projet conduites en 2014, le niveau de définition des travaux a été accru et le montant des travaux revus à la hausse du fait d'une meilleure connaissance des quantités à mettre en œuvre notamment en matière de fondation.

Les travaux ont été réalisés durant les années 2019 et 2020 dans le cadre d'une procédure d'urgence. Ils ont consisté à réaliser un épaulement béton côté Gardon fondé soit au substratum, soit sur pieux. Des tirants et un système de drainage ont été mis en place.

Les travaux de la partie communale de la digue n'ont pas été pris en compte dans le cadre des travaux d'urgence. La conduite de ce projet de manière disjointe à celui du tronçon départemental n'a pas été retenue car l'état actuel est compatible avec la création d'un système d'endiguement et sa réalisation n'est plus rendu obligatoire du fait de l'arrêt du projet de prolongement.

A-VII-2.4 Travaux de sécurisation de la digue aux Salles du Gardons

Le BRGM, gestionnaire de la digue pour le compte de l'Etat, a identifié des travaux à réaliser sur la digue de l'Habitarelle aux Salles du Gardon.

En l'absence de programmation financière, ils n'ont pas été conduits dans le cadre du PAPI Gardons n°2.

La mise en place de la compétence GEMAPI conduit maintenant à **s'interroger sur la pertinence de cet aménagement** en vue d'un transfert ou non vers l'EPTB. Une étude portée par le BRGM a été lancée à ce sujet.

A-VII-2.5 Visite technique approfondie des ouvrages classés

L'EPTB Gardons a réalisé **31 Visites Techniques Approfondies** soit pour le compte des gestionnaires historiques (les communes, le Département du Gard), soit en tant que gestionnaire des ouvrages.

La fréquence réglementaire des VTA a été respectée.

Elles ont permis de suivre l'évolution des ouvrages et de veiller à leur intégrité.

A-VII-3.1 Rehaussement du déversoir CNR de protection du village de Comps

Dans le cadre des travaux d'aménagement du couloir rhodanien par le SYMADREM, une des mesures d'accompagnement vise à rehausser le déversoir présent sur la digue CNR connectée à la digue communale de Comps.

Ces travaux ont été réalisés en 2020.

A-VII-3.2 Travaux d'aménagement du Gardon dans la traversée de Montfrin

Les travaux d'aménagement du Gardon à Montfrin ont été réalisés en 2017. 8 000 m³ de déblais ont été évacués. Ces derniers obstruaient l'arche rive gauche du pont de route départementale 500.

Ces travaux permettent de réduire le risque inondation au droit du centre-ville de Montfrin fortement inondé lors de la crue de septembre 2002.

A-VII-4.1 Etude sur le Gravelongue aux Salles du Gardon

Le Gravelongue a bénéficié de travaux de reprise d'un seuil et de protection de berges dans le cadre du PAPI Gardons 1.

Un secteur situé en amont de cette zone d'intervention présentait des désordres liés à des seuils rustiques.

Toutefois, l'évolution naturelle du cours d'eau n'a pas conduit à aggraver la situation qui s'est globalement stabilisé.

Ainsi, l'étude n'a pas été lancée. Elle n'est pas programmée dans le cadre du PAPI Gardons n°3.

A-VII-4.2 Etude de protection de Cardet

Une étude de réduction du risque inondation du village de Cardet a été menée dans le cadre du PAPI Gardons n°1. Cette étude prévoyait l'effacement d'une partie d'un remblai ferroviaire afin de réduire son impact négatif au droit du village.

Pour des raisons de maîtrise foncière complexe, cette étude n'a pas pu être menée dans le cadre du PAPI Gardons n°2.

L'efficacité modeste de ce projet en termes de réduction du risque inondation sur le village de Cardet conduit à ne pas poursuivre les études à son sujet.

A-VII-4.3 Travaux de prolongement de la digue d'Anduze

La phase conception du projet de prolongement de la digue d'Anduze s'inscrit dans le cadre du PAPI Gardons 2. Les études sont très avancées : géotechnique, recherche de réseau, inventaire faune flore, avant-projet, évaluation des impacts hydrauliques, environnementaux, Analyse Multi Critères, étude de danger. Le montant estimatif des travaux a été précisé.

Ce dossier a été bloqué par les délais nécessaires au confortement du tronçon de digue existant. Effet, cette première intervention était indispensable avant d'envisager tout prolongement de l'ouvrage.

Le confortement a débuté en 2019 rendant impossible d'inscrire les travaux de prolongement dans le cadre du PAPI Gardons n°2.

L'analyse coût bénéfice des travaux a été reprise suite à la révision de la méthodologie nationale AMC. Les modifications opérées ont rendu le résultat négatif. En l'absence d'un argumentaire justifiant suffisamment la pertinence l'opération, le projet n'a pas été programmé au PAPI Gardons n°3.

A-VII-4.4 Travaux de reprise de la digue du Vieux Remoulins

Les travaux de reprise de la digue du Vieux Remoulins ont été réalisés en 2017. La partie de digue concernée a été renforcée pour garantir sa stabilité. Des fissures dans la partie médiane ont fait l'objet de poses d'agrafes.

A-VII-4.5 Travaux d'endiguement à Théziers

Les études relatives aux travaux d'endiguement du village de Théziers ont été conduites : levé topographique, recherche de réseau, sondages géotechniques, production d'un avant-projet.

Sur la base de ses éléments, une analyse coût bénéfice a été menée. Les résultats ont montré une faible adéquation entre les sommes à investir pour réaliser les aménagements et la réduction des dommages obtenus.

Dans ce contexte, **les partenaires financiers ont indiqué ne pas être en capacité de subventionner un tel programme.** A défaut de financement, l'opération n'est plus poursuivie.

A-VII-4.6 Travaux de protection de Domazan

Le Briançon est enterré dans la traversée du village de Domazan. L'extrémité aval de ce réseau présente une section limitante.

Des travaux de remise à ciel ouvert ont eu lieu en 2015. Un nouveau chenal a court-circuité cette section. Le lit du Briançon au droit du stade a été modifié : une banquette a été créée afin de disposer d'une section hydraulique cohérente sur l'ensemble du linéaire urbain du cours d'eau.

Ces travaux concourent à réduire le risque inondation pour 312 habitants de Domazan. Ils font l'objet d'un entretien de la part de l'EPTB Gardons.

A-VII-4.7 Etude de protection de berge et de stabilisation du lit

Cette action avait pour but de pouvoir mettre en œuvre des projets de protection de berge ou de stabilisation de lit mineur suite à des crues.

Il n'a pas été nécessaire de la mobiliser durant le PAPI 2 Gardons.

Aucun besoin n'a été identifié nécessitant une action dans le cadre du PAPI Gardons n°3.

A-VII-4.8 Etude de protection de berges sur le Galeizon

Le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles, anciennement appelé Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon intervenait avant le transfert de compétence à l'EPTB en matière de protection de berge sur son territoire.

De nombreuses études ou réalisations ont été assurées par le syndicat sur la base de techniques de génie végétal.

A-VII-4.9 Travaux de confortement des parapets en traversée du centre-ville d'Alès

Le rôle joué par les parapets présents en crête de digue dans la traversée d'Alès a fait débat. Le règlement du PPRi du Gardon d'Alès prévoit qu'ils soient confortés ou rehaussés. Toutefois, ces ouvrages ne présentent pas de continuité. Ils doivent être envisagés dans un cadre plus global correspondant à la notion de système d'endiguement.

En effet, le confortement d'un aménagement sur une rive risque de générer des désordres sur la rive opposée.

Dans le cadre des éléments disponibles à ce jour, les parapets ne devraient pas être retenus comme un élément de digue mais uniquement comme un garde-corps. Le système d'endiguement se limitera la crête des ouvrages à la chaussée pour ne pas englober des ouvrages non conçus pour contenir le Gardon en crue.

Les travaux envisagés n'ont donc pas été réalisés dans le cadre du PAPI Gardons n°2. Ils ne sont pas programmés dans le cadre du PAPI Gardons n°3.

III. Bilan financier

Les tableaux ci-dessous permettent de dresser un bilan financier de l'état d'avancement du PAPI Gardons. Ils intègrent un prévisionnel des dépenses des actions qui sont encore en cours au moment de préparation du PAPI Gardons n°3.

Les valeurs sont données en coût global.

Axe	Montant total (k€ coût global)	Montant engagé (k€)	Taux engagé	Montant dépensé (k€)	Taux dépensé
Axe 1	979	404	41%	293	30%
Axe 2	0	0	0%	0	0%
Axe 3	337	197	58%	141	42%
Axe 4	888	670	75%	652	73%
Axe 5	9452	11102	117%	9596	102%
Axe 6	7494	10485	140%	9025	120%
Axe 7	11917	10639	89%	8179	69%
TOTAL	31068	33496	108%	27886	90%

Le PAPI Gardons n°2 donne une priorité opérationnelle à chaque action. Elle tient compte de l'efficacité de l'action et de sa difficulté à être mise en œuvre. Les tableaux ci-dessous détaillent le bilan par priorité opérationnelle. Les valeurs sont données en coût global.

Axe	Montant engagé PO1	Montant engagé PO2	Montant engagé PO3	Taux engagé PO1	Taux engagé PO2	Taux engagé PO3
Axe 1	404	0	0	96%	0%	0%
Axe 2	0	0	0	0%	0%	0%
Axe 3	8	28	161	3%	65%	298%
Axe 4	0	670	0	0%	75%	0%
Axe 5	10912	36	153	128%	11%	27%
Axe 6	6543	3922	20	131%	161%	28%
Axe 7	9889	349	401	92%	44%	100%
TOTAL	27756	5005	736	111%	109%	48%

Axe	Montant dépensé PO1	Montant dépensé PO2	Montant dépensé PO3	Taux dépensé PO1	Taux dépensé PO2	Taux dépensé PO3
Axe 1	293	0	0	70%	0%	0%
Axe 2	0	0	0	0%	0%	0%
Axe 3	0	0	141	0%	0%	261%
Axe 4	0	652	0	0%	73%	0%
Axe 5	9427	19	150	110%	6%	26%
Axe 6	5252	3753	20	105%	154%	28%
Axe 7	7571	289	319	71%	36%	79%
TOTAL	22543	4713	629	90%	103%	41%

L'axe 1 présente un **bon taux de réalisation** au niveau des actions de priorité opérationnelle 1. Ce sont les actions de sensibilisation des scolaires qui concourent à ce résultat.

Concernant l'axe 3, les Plans Communaux de Sauvegarde qui sont rédigés dans le cadre du PAPI 2 Gardons se font en régie, ce qui explique l'absence de dépense en matière d'action de priorité opérationnelle 1. Par contre, le bassin versant a été affecté par d'importantes crues en 2014 qui ont généré des dépenses importantes identifiables par le montant dépensé pour les actions de priorité opérationnelle 3.

L'axe 4 progresse correctement notamment au travers de l'approbation de nouveaux PPRI.

Le bassin versant des Gardons a été **précurseur en matière de réduction de la vulnérabilité**. Les **montants dépensés montrent que la dynamique est toujours présente** : procédure de relocalisation, opération ALABRI... Les montants estimatifs initiaux ont été dépassés.

Le ralentissement des écoulements est un axe fort du PAPI 2 Gardons. Le dossier de la sécurisation du **barrage de Sainte Cécile d'Andorge** a fait l'objet d'importantes études qui ont abouti à la définition d'un programme de travaux. Les mesures d'entretien des cours d'eau ont été menées (atterrissements et ripisylve). Des travaux de restauration morphologique ont été réalisés sur **le Briançon à Théziers** en supprimant 7 km de digue. Le montant des travaux réajusté est supérieur à celui prévu initialement dans le cadre du PAPI, ce qui explique le taux supérieur à 100%.

Les principales actions de priorité opérationnelle 1 de l'axe 7 correspondent à **des travaux liés à la digue d'Anduze**. Les travaux ont été menés durant les années 2019 – 2020. Ils ont porté sur le tronçon de digue départemental. Ils ont été réalisés dans le cadre d'une intervention d'urgence. Le montant des travaux a été revu à la hausse par rapport aux montants initialement retenus. La partie communale n'a finalement pas été confortée en regard de l'évolution du contexte.

D'autres travaux programmés ont été réalisés : **aménagement du Gardon à Montfrin, du Briançon à Domazan, sécurisation et confortement de la digue de Remoulins**.

De manière synthétique, **le PAPI Gardons n°2 présente un taux de réalisation de 90%**, ce qui est un excellent résultat compte tenu du contexte dans lequel il a été mis en œuvre.

IV. Bilan chiffré

Chaque action mise en œuvre a été associée à un indicateur permettant d'appréhender de manière globale et synthétique l'impact du plan en matière de réduction du risque inondation.

En matière de culture du risque, une brochure « risque inondation » a été diffusée en 55 000 exemplaires aux foyers du bassin versant des Gardons. Un complément a été apporté suite aux crues de 2014. Il a été tiré à 800 exemplaires. La campagne d'information « risque pluie inondation dans l'arc méditerranéen » développée par la Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen a connu un réel succès en étant fortement relayé dans les médias et par les institutions. Elle est particulièrement efficace car elle est déployée durant la période à risque et de manière massive.

Une **forte participation aux sessions de formation** du Département a été enregistrée : 38 communes ont été représentées, soit **118 personnes**.

4 380 élèves, soit 171 classes ont bénéficié d'une sensibilisation au risque inondation.

L'observatoire du risque inondation départemental a été tenu à jour et développé avec de nouveaux indicateurs. Un sondage a été réalisé en début de PAPI.

12 Documents d'Information Communal sur les Risques Majeurs ont été élaborés par les communes. Un guide départemental a été diffusé pour faciliter leur réalisation.

Concernant l'amélioration de la surveillance et dispositifs de prévision, l'accompagnement au déploiement du dispositif d'Avertissement de Pluies Intenses à l'échelle des Communes a été intégré au module de formation spécifique sur le sujet. L'EPTB Gardons a déployé 2 nouvelles stations de surveillance hydrométéorologique à Comps et à Théziers. Elles permettent d'améliorer la gestion du risque inondation pour 3 800 personnes habitant en zone inondable.

Concernant la gestion de crise, **17 nouveaux Plans Communaux de Sauvegarde ont été approuvés dans le cadre du PAPI 2 Gardons**. 31 PCS ont été révisés ou mis à jour. 4 exercices ont été réalisés dans le Gard. Un exercice de grande ampleur a été organisé en Lozère. 3 communes du bassin versant ont participé ainsi que des groupes scolaires.

Une formation spécifique sur les PCS a été mise en place par le Département du Gard. 34 communes y ont été représentées.

L'EPTB Gardons a mis en œuvre une organisation post crise suite aux inondations de 2014. 32 points ont été traités en première urgence (désembaclement, désobstruction de cours d'eau). Un programme de grande ampleur a suivi pour assurer une remise en état de la ripisylve.

La prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme a fortement progressé sur le bassin versant des Gardons dans le cadre du PAPI 2.

32 communes ont été dotées d'un Plan de Prévention du Risque Inondation, 5 dans le cadre de PPRi individuels et 27 dans le cadre du PPRi Gardon aval. 35 communes font l'objet de la préparation de PPRi (secteur uzège et Gardon d'Anduze et de Saint Jean).

La DDTM a produit 46 porters à connaissance dans le cadre des démarches de PLU et 4 pour des SCoT.

Le Département du Gard a quant à lui délivré 53 avis sur des PLU.

5 études de zonage du risque inondation a été menées dont 2 ont été converties en PPRi par la DDTM à l'issue de la démarche.

Les acteurs du bassin versant des Gardons ont été très dynamiques en matière de réduction de la vulnérabilité au risque inondation. 38 dossiers de relocalisation portés pour la majeure partie d'entre eux par la Préfecture du Gard ont abouti. L'EPTB Gardons a accompagné les communes dans leur démarche d'établissement des dossiers de recevabilité technique et financière : 5 bâtiments ont bénéficié de cette démarche.

La communauté Alès Agglomération a établi 4 dossiers dont un a pu aboutir.

En matière d'équipement de bâtiments en dispositif visant à réduire la vulnérabilité, l'EPTB a prolongé et achevé l'opération ALABRI en Gardonnenque lancé dans le cadre du premier PAPI. Cela concerne 34 communes. Le syndicat a lancé sur le territoire du Gardon d'Alès, de Comps, Aramon, Anduze et Vallabrègues une seconde opération ALABRI. Cela représente 12 communes supplémentaires. La communauté d'Alès Agglomération a pour sa part lancé une opération ALABRI sur une partie de son territoire dans le cadre d'un groupement de commande avec l'EPTB Gardons, soit 11 communes concernées.

Ainsi, les mesures de réduction de la vulnérabilité ont été déployées sur 57 communes du bassin versant. 878 diagnostics ont été réalisés. 170 demandes de financements ont été déposées dont 122 ont abouti.

En matière de bâtiments publics, l'EPTB a mené le diagnostic de 50 bâtiments, la communauté Alès Agglomération, 16 bâtiments, la ville d'Alès, 23 bâtiments et la commune de Bagard 3 bâtiments, soit un total de 96 bâtiments.

En ce qui concerne le volet économique, la CCI régionale a réalisé un recensement des entreprises en zone inondable. La CCI de Nîmes a sensibilisé les entreprises au risque inondation. En matière de travaux, une seule demande de financement a été faite.

La chambre d'agriculture a porté 32 diagnostics d'exploitation pour 70 bâtiments. Cela s'est traduit par 4 dossiers de travaux.

La gestion du ralentissement des écoulements en amont des zones exposées s'est traduite par une étude de la chambre d'agriculture du Gard sur le secteur de la Droude très viticole afin de favoriser les zones d'infiltration.

Le **barrage de Sainte Cécile** a fait l'objet d'importantes études. Dans un premier temps, il a été envisagé la déconstruction de l'ouvrage. Devant les conséquences importantes de l'absence de protection apportée par cet ouvrage dans la vallée du Gardon d'Alès, l'Etat a accepté la poursuite de la solution proposée par le Département du Gard visant à aménager un déversoir implanté sur le corps de l'ouvrage et à renforcer le parement aval. Le Département du Gard a alors lancé des prestations pour avancer les études au niveau PRO et établir les dossiers réglementaires.

L'EPTB Gardons assure l'entretien des cours d'eau du bassin versant. Dans le cadre de la mise en place de la compétence GEMAPI, les EPCI ont transféré leur compétence au syndicat. Ainsi, de manière synthétique, 755 km de cours d'eau ont été traités et 80 atterrissements ont fait l'objet d'une intervention.

L'EPTB a porté une étude sur le Gardon d'Anduze afin de restaurer les fonctionnalités morphologiques du cours d'eau. Cela représente 17 km. Il a réalisé les travaux d'effacement de 7 km de digue sur le Briançon à Théziers. Ces travaux s'accompagnent de la restauration physique du lit du Briançon.

En matière d'aménagement collectif de protection contre le risque inondation, 3 études ont été lancées dont 2 sur des secteurs affectés par des crues récentes. L'étude sur la mise en transparence du remblai ferroviaire à Remoulins a été réalisée.

12 études de différents scénarios de sécurisation de digue ont été menées : des diagnostics, des études dangers pour les ouvrages d'Anduze, de Comps, de Saint Jean du Gard, d'Alès, de la Grand Combe, d'Aramon, de Remoulins...

Les travaux de sécurisation de la digue de Remoulins ont été réalisés. 2 interventions ont eu lieu. Cela bénéficie à 200 habitants.

Le confortement de la digue d'Anduze a été réalisé durant les années 2019-2020 (837 habitants protégés).

Les travaux de sécurisation de la digue de l'Habitarelle aux Salles du Gardon n'ont pas été engagés par le BRGM, gestionnaire de l'ouvrage par délégation de l'Etat. La gestion courante a toutefois été assurée.

31 visites techniques approfondies ont été menées sur les différents ouvrages gérés par l'EPTB. 24 000 habitants sont protégés par ces derniers.

Le rehaussement du déversoir CNR de la digue de Comps a été réalisé.

Les travaux d'aménagement du Gardon dans la traversée de Montfrin réalisés en 2017 ont permis de réduire le risque inondation pour 1 600 habitants en zone inondable sur cette commune.

La mise à ciel ouvert du Briançon à Domazan a été réalisée en 2015. Les 312 habitants de cette commune présents en zone inondable ont vu leur situation améliorée.

V. Tableau d'avancement et indicateur

Le tableau inséré en page suivante présente action par action les montants engagés par le maître d'ouvrage, le montant dépensé, le taux de réalisation financier (montant engagé et montant dépensé), le taux de réalisation suivant l'indicateur prévu au PAPI et le détail des indicateurs retenus.

AXES	OPERATIONS	ACTIONS	Réf action	Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Coût global	Montant engagé	Montant dépensé	taux engagés	taux dépensés	taux de réalisation	indicateur
Axe 0 - Animation	Equipe d'animation	Equipe EPTB Gardons	A-0.1	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	725	583	512	80%	71%	90%	90% des ETP prévus ont été mobilisés
		Equipe Département du Gard	A-0.2	CD30	1	1	1	TTC	175	113	113	64%	64%	90%	90% des ETP prévus ont été mobilisés
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et renforcement de la conscience du risque par des actions de formation ou d'information	Plan de communication à l'attention du grand public	Poursuivre la diffusion de la "brochure risque inondation"	A-I-1.1	EPTB	1	1	1	TTC	30	12	12	42%	42%	100%	55 000 exemplaires diffusés en 2012 et 800 exemplaires en 2014
		Etude de définition et mise en œuvre d'une "campagne médiatique inondation"	A-I-1.2	CD 30	1	2	2	TTC	110	0	0	0%	0%	100%	diffusion de messages dans les médias locaux dans le cadre du partenariat Département Préfecture du Gard en lien avec la campagne nationale
		Repères de crue	A-I-1.3	EPTB	1	3	3	HT	15	0	0	0%	0%	10%	11 nouvelles laisses de crue - projet de 4 nouveaux repères de crue
		Repères de crue sur le territoire de l'agglomération d'Alès	A-I-1.4	Alès agglomération	1	3	3	HT	5	0	0	0%	0%	5%	pose de quelques repères de crue en prévision
		Etude de définition et mise en œuvre de stands "risque inondation"	A-I-1.5	EPTB	2	2	3	HT	113	0	0	0%	0%	0%	non réalisé
		Etude de définition et mise en œuvre de parcours thématiques transversaux	A-I-1.6	EPTB	2	2	3	HT	200	0	0	0%	0%	0%	non réalisé
		Mises à jour, compléments à l'exposition itinérante	A-I-1.7	CD 30	2	2	3	TTC	7	0	0	0%	0%	0%	non réalisé
		Poursuivre l'animation de conférences débats par sous bassin versant	A-I-1.8	EPTB	3	3	3	TTC	7	0	0	0%	0%	0%	non réalisé
	Poursuite et diversification du programme de sensibilisation des scolaires	A-I-2	CD 30	1	1	1	TTC	200	351	254	176%	127%	100%	sur 5 ans : 171 classes - 4 380 élèves concernés	
	Formation des élus et des agents des collectivités territoriales	A-I-3	CD 30	1	1	1	TTC	10	0	0	0%	0%	100%	38 communes sensibilisées - 118 personnes	
	Monographie hydraulique	A-I-4.1	Etat	1	1	1	TTC	100	0	0	0%	0%	100%	cartes réalisées	

AXES	OPERATIONS	ACTIONS	Réf action	Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Coût global	Montant engagé	Montant dépensé	taux engagés	taux dépensés	taux de réalisation	indicateur
		Etude du fonctionnement des crues du Gardon	A-I-4.2	EPTB	2	3	3	TTC	30	0	0	0%	0%	0%	non réalisé
		Etudes historiques sur le fonctionnement hydrologique et hydraulique des principaux cours d'eau du bassin	A-I-4.3	EPTB	1	3	3	TTC	72	0	0	0%	0%	0%	non réalisé
	Observatoire départemental du risque - Volet Gardons	Etablissement des données relatives à l'observatoire départemental du risque - Volet Gardons (sondages, études)	A-I-5	CD 30	1	1	1	TTC	80	40	26	50%	33%	70%	1 sondage réalisé - ajout de nouveaux indicateurs (DICRIM, sinistralité, établissement de santé en zone inondable, entreprise (diluvium CCI)) - questionnaire d'enquête et de satisfaction - mise à jour d'indicateurs (PCS, DICRIM, info de prévision de crue, info hydrométéorologique, hôtelleries de plein air (camping, aires de campings car), crues historiques, PPRI, repères de crue, sinistralité, SMD) - mise à jour cartographique (PPRI Gardon aval) - mise en compatibilité des bases CD30 et SDIS pour les ERP - création nouvelle base de données (enseignement supérieur, centre aéré, hôtel)
	Réalisation des DICRIM	Eléments relatifs à la réalisation des DICRIM	A-I-6	Commune	1	1	1	TTC	40	0	0	0%	0%	30%	12 DICRIM réalisés (source NOE jan 2019)
Axe 2 : Amélioration de la surveillance et des dispositifs de prévision	Mesures visant à accroître la qualité de la mise en vigilance des communes	Accompagnement du déploiement de l'APIC - pour mémoire	A-II-1.1	CD 30	1	1	1	TTC	0	0	0	0	0	0%	renvoi à l'action A-III-1.2
		Retour d'expérience relatif à la mise au point d'outils innovants - pour mémoire	A-II-1.2	CD 30	1	2	2	TTC	0	0	0	0	0	50%	autre action : pose de 2 stations de télésurveillance (Comps et Théziers)
Axe 3 : Alerte et gestion de crise	Réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde	Eléments relatifs à la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde	A-III-1.1	Communes / EPCI	1	1	1	TTC	240	8	0	3%	0%	68%	17 nouveaux PCS approuvés
		Eléments permettant de maintenir le caractère opérationnel des PCS (exercices, information, mise à jour...)	A-III-1.2	Communes / EPCI	1	2	2	TTC	43	28	0	65%	0%	100%	31 PCS révisés ou mis à jour 4 exercices réalisés - un exercice grande ampleur en Lozère (3 communes du bassin versant et des établissements scolaires concernés) - formation spécifique PCS (34 communes concernées)

AXES	OPERATIONS	ACTIONS	Réf action	Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Coût global	Montant engagé	Montant dépensé	taux engagés	taux dépensés	taux de réalisation	indicateur
	Réalisation d'un plan de gestion post crise et mise à disposition des communes d'un kit d'outils cadrant les interventions d'urgence	Elaboration d'un kit "document d'anticipation des réquisitions"	A-III-2.1	EPTB	3	3	3	TTC	0	0	0	0	0	0%	non réalisé
		Elaboration d'un kit "documents et information sur la gestion post crise"	A-III-2.2	EPTB	2	3	3	TTC	4	0	0	0%	0%	0%	non réalisé
		Mise en place d'une organisation post crise pour la gestion des dossiers de reconstruction	A-III-2.3	Etat / EPTB	2	3	3	-	0	0	0	0	0	100%	organisation mise en place en 2014
		Travaux consécutifs à une crue (désembâclement, desobstruction...)	A-III-2.4	EPTB	1	3	3	HT	50	161	141	322%	282%	100%	travaux mis en œuvre en 2014 / 2015 - 32 points traités par le EPTB
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	Réalisation ou révision des PPR (Plans de Prévision des Risques)	Réalisation ou révision des PPR (Plans de Prévision des Risques)	A-IV-1	Etat	1	2	2	HT	600	670	652	112%	109%	64%	32 communes couvertes par un nouveau PPRi - 10 communes en cours de réalisation (Uzège) + 25 communes en cours de lancement (Gardon d'Anduze - de Saint Jean)
	Maintien des dispositions en faveur de l'identification et la prise en compte du risque aux documents d'aménagement du territoire	Maintien des "Porter à connaissance" des services de l'Etat (SCoT, PLU)	A-IV-2.1	Etat	1	1	1	-	0	0	0	0	0	100%	2014 : 2 SCoT - 11 PLU concernés 2015 : 11 PLU concernés 2016 : 13 PLU concernés 2017 : 5 PLU concernés 2018 : 3 PLU concernés 2019 : 3 PLU concernés - 2 SCoT
	Etudes de définition du risque inondation préalables à l'établissement des documents d'urbanisme	Etudes de zonage du risque inondation préalables à l'établissement des documents d'urbanisme	A-IV-3	Communes	1	2	2	TTC	288	0	0	0%	0%	38%	2 études de zonage converties en PPRi - 3 études achevées
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes	Poursuivre le déplacement et la relocalisation d'enjeux identifiés suite aux crues de	Relocalisation d'enjeux identifiés suite aux crues de 2002 et de 2014	A-V-1.1	Etat / Communes	1	1	1	TTC	6 037	9047	8490	150%	141%	136%	38 dossiers clôturés

AXES	OPERATIONS	ACTIONS	Réf action	Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Coût global	Montant engagé	Montant dépensé	taux engagés	taux dépensés	taux de réalisation	indicateur	
et des biens	2002 et de 2014	Etude préalable à relocalisation d'enjeux suite aux crues de 2014 - EPTB	A-V-1.2	EPTB des Gardons	1	2	2	TTC	60	36	18.641	60%	31%	133%	4 bâtiments concernés (La Calmette, Saint Siffret, La Grand'Combe) - 1 bâtiment à Remoulins	
		Etude préalable à relocalisation d'enjeux suite aux crues de 2014 - EPCI - commune	A-V-1.3	Alès agglomération / EPCI / communes	1	3	3	TTC	60	0	0	0%	0%	100%	1 bâtiment sur le territoire d'Alès aglgo - dossier constitué par les services de l'aggllo pour 5 logements	
	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des bâtiments publics		Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des bâtiments publics - EPTB des Gardons	A-V-2.1	EPTB des Gardons	1	1	1	TTC	520	490	258	94%	50%	120%	34 communes concernées par ALABRI en Gardonnenque (60 demandes de financement) ALABRI 2 : 12 communes 474 diagnostics réalisés 50 demandes de financement 50 diagnostics de bâtiments publics en 2017-2018
			Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des bâtiments publics - EPCI	A-V-2.2	Alès agglomération / EPCI	1	1	1	TTC	615	504	199	82%	32%	100%	11 communes - 404 diagnostics - 61 demandes de financement - diagnostics des bâtiments publics réalisés (nbre 16)
			Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des bâtiments publics - communes	A-V-2.3	ville d'Alès / communes	1	1	1	TTC	80	78	62	98%	78%	130%	diagnostic des bâtiments publics réalisé - ville d'Alès (nbre 23) et Bagard (nbre 3)
			Travaux de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des bâtiments publics	A-V-2.4	Propriétaires publics et privés	1	1	1	TTC	1 300	793	419	61%	32%	55%	175 dossiers de demande de financement - 122 dossés clôturés
	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité du secteur économique		Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité du secteur économique - volet entreprises	A-V-3.1	CCI	1	2	2	TTC	180	0	0	0%	0%	20%	démarche de la CCI régionale - recensement des entreprises en zone inondable - sensibilisation des entreprises par la CCI de Nîmes
			Travaux de réduction de la vulnérabilité du secteur économique - volet entreprises	A-V-3.2	Entreprises	1	3	3	HT	360	4	0	1%	0%	5%	1 dossier
			Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité du secteur économique - volet agricole	A-V-3.3	Chbres Agri	1	2	2	TTC	90	0	0	0%	0%	100%	32 diagnostics pour 70 bâtiments agricoles

AXES	OPERATIONS	ACTIONS	Réf action	Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Coût global	Montant engagé	Montant dépensé	taux engagés	taux dépensés	taux de réalisation	indicateur
		Travaux de réduction de la vulnérabilité du secteur économique - volet agricole	A-V-3.4	Agriculteurs	1	3	3	HT	150	150	150	100%	100%	80%	4 dossiers en Gardonnenque
Axe 6 : Action de ralentissement des écoulements à l'amont des zones exposées	Ajustement des pratiques culturales pour mieux intégrer les contraintes hydrauliques	Ajustement des pratiques culturales pour mieux intégrer les contraintes hydrauliques	A-VI-1	Chambre d'agriculture 30	2	3	3	TTC	72	20	20	28%	28%	67%	accompagnement de la démarche sur la Droude et démarche de reconquête de l'espace de mobilité du Gardon d'Alès
	Etudes, mise en œuvre et sécurisation d'ouvrages de ralentissement dynamique des crues en amont de certains bourgs	Etude des différents scénarios de sécurisation des ouvrages hydrauliques - barrage de Saint Cécile d'Andorge	A-VI-2	CD 30 - EPCI	1	1	1	HT	1 500	2325	1238	155%	83%	65%	étude de sécurisation par déconstruction achevée - opération de confortement par surverse sur remblai en cours
	Mise en œuvre des programmes pluri annuels de restauration et d'entretien des ripisylves et des atterrissements des cours d'eau du bassin versant	Mise en œuvre du programme pluri annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence du EPTB	A-VI-3.1	EPTB	1	1	1	TTC	2 152	3220	3089	150%	144%	252%	755 km de cours d'eau traités
		Mise en œuvre du programme pluri annuel de gestion et suivi des atterrissements des cours d'eau sous la compétence du EPTB	A-VI-3.2	EPTB	1	1	1	TTC	264	482	470	183%	178%	100%	80 atterrissements traités
		Mise en œuvre du programme pluri annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence d'Alès agglomération	A-VI-3.3	Alès agglomération	1	1	1	TTC	700	124	124	18%	18%	100%	transféré à l'EPTB Gardons
		Mise en œuvre du programme pluri annuel de gestion et suivi des atterrissements des cours d'eau sous la compétence d'Alès agglomération	A-VI-3.4	Alès agglomération	1	1	1	TTC	160	295	234	184%	146%	100%	transféré à l'EPTB Gardons
		Mise en œuvre du programme pluri annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve et des atterrissements des cours d'eau sous la compétence du SMACV du Galeizon	A-VI-3.5	SMACV du Galeizon	1	1	1	TTC	216	97	97	45%	45%	100%	transféré à l'EPTB Gardons

AXES	OPERATIONS	ACTIONS	Réf action	Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Coût global	Montant engagé	Montant dépensé	taux engagés	taux dépensés	taux de réalisation	indicateur
Axe 7 : Amélioration et développement des aménagements collectifs de protections localisées des lieux habités		Mise en œuvre du programme pluri annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve et des atterrissements des cours d'eau de la Vallée Française	A-VI-3.6	EPTB des Gardons	1	2	2	TTC	240	0	0	0%	0%	100%	transféré à l'EPTB Gardons
	Etudes et travaux en faveur d'une amélioration de l'état morphologique des cours d'eau : gestion durable des Gardons et de ses affluents	Définition d'un programme opérationnel de gestion durable du Gardon d'Anduze, du Gardon dans la Gardonnenque et du Bas Gardon au sein de leur espace de mobilité fonctionnel rapproché	A-VI-4.1	EPTB	1	2	2	TTC	240	92	29	38%	12%	33%	17 km du Gardon d'Anduze
		Travaux localisés de restauration de la morphologie du cours du Briançon en amont de Théziers	A-VI-4.2	EPTB	1	2	2	HT	1 950	3830	3725	196%	191%	70%	3,5 km de rivière et 7 km de digue concernés
	Etudes hydrauliques de protections localisées ou de modes d'aménagement des collectivités	Etudes hydrauliques de protections localisées ou de modes d'aménagement des collectivités sur les communes à risques	A-VII-1.1	EPTB des Gardons / Alès agglomération / EPCI / communes	2	3	3	HT	323	304	222	94%	69%	70%	3 études lancées en cours de réalisation
		Mise en transparence hydraulique du remblai ferroviaire à Remoulins	A-VII-1.2	Commune de Remoulins	1	2	2	TTC	50	34	34	69%	69%	100%	étude réalisée
	Etudes et travaux de sécurisation des digues classées	Etude des différents scénarios de sécurisation des digues (Anduze, Alès, Saint Jean du Gard, Comps)	A-VII-2.1	Propriétaire de l'ouvrage	1	1	1	TTC	500	1000	573	200%	115%	100%	3 études achevées (Anduze, Alès et Saint Jean du Gard) - 3 études de danger achevées (Comps, Aramon, Remoulins) - étude de danger digue d'Alès en cours - diagnostic digue en retour aval de Comps achevé - diagnostic de la digue de La Grand Combe en cours - étude du raccordement sud de la digue de Comps en cours et lancement de l'étude de réhabilitation du canal de l'ASA de Beaucaire - phase conception confortement digue d'Anduze
		Travaux de sécurisation de la digue de Remoulins	A-VII-2.2	EPTB des Gardons	1	1	1	HT	990	990	864	100%	87%	100%	travaux réalisés - 1 digue et 200 habitants sécurisés
		Travaux de sécurisation de la digue d'Anduze	A-VII-2.3	CD 30 / commune d'Anduze	1	1	1	HT	2 900	7335	5835	253%	201%	0%	travaux en cours

AXES	OPERATIONS	ACTIONS	Réf action	Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Coût global	Montant engagé	Montant dépensé	taux engagés	taux dépensés	taux de réalisation	indicateur
		Travaux de sécurisation de la digue aux Salles du Gardons	A-VII-2.4	ETAT	1	1	1	HT	0	0	0	0	0	0%	le BRGM assure la gestion courante de l'ouvrage - réunion prévu en février avec l'EPTB Gardons sur le devenir de l'ouvrage
		Visite technique approfondie des ouvrages classés	A-VII-2.5	EPTB	1	1	1	TTC	60	293	141	489%	235%	75%	24 000 habitants protégés par les ouvrages hydrauliques
	Etudes et travaux de protections localisées des lieux habités sur le Bas Gardon (Confluence Gardon-Rhône)	Rehaussement du déversoir CNR de protection du village de Comps	A-VII-3.1	SYMADREM	1	2	2	HT	0	0	0	0	0	90%	travaux achevés
		Travaux d'aménagement du Gardon dans la traversée de Montfrin	A-VII-3.2	EPTB	1	1	1	HT	250	200	134	80%	54%	100%	1 600 habitants en zone inondable concernés
	Réalisation des travaux de protection rapprochée des lieux habités préconisés par les études conduites durant le PAPI 2004-2008	Etude sur le Gravelongue aux Salles du Gardon	A-VII-4.1	EPTB	1	3	3	HT	20	0	0	0%	0%	0%	non réalisé
		Etude de protection de Cardet	A-VII-4.2	EPTB	1	3	3	HT	20	0	0	0%	0%	0%	non réalisé
		Travaux de prolongement de la digue d'Anduze	A-VII-4.3	EPTB	1	1	1	HT	5 950	0	0	0%	0%	0%	rédaction des dossiers réglementaires achevée - nouvelle AMC produite sur la base du nouveau guide national
		Travaux de reprise de la digue du Vieux Remoulins	A-VII-4.4	Commune de Remoulins	1	1	1	HT	70	70	23	100%	33%	100%	200 habitants concernés
		Travaux d'endiguement à Théziers	A-VII-4.5	EPTB	1	3	3	HT	0	0	0	0%	0%	0%	dossier clôturé sans suite
		Travaux de protection de Domazan	A-VII-4.6	EPTB	1	2	2	HT	314	314	255	100%	81%	100%	312 habitants en zone inondable concernés
		Etude de protection de berge et de stabilisation du lit	A-VII-4.7	EPTB	2	3	3	HT	20	0	0	0%	0%	0%	non réalisé
		Etude de protection de berges sur le Galeizon	A-VII-4.8	SMACV du Galeizon	2	3	3	HT	20	97	97	486%	486%	90%	réalisé en interne
		Travaux de confortement des parapets en traversée du centre-ville d'Alès	A-VII-4.9	Alès agglomération	1	2	2	HT	430	0	0	0%	0%	10%	échange entre Alès agglomération et la DDTM : interrogation sur la poursuite du dossier
TOTAL									31108	34191	28510	110%	92%		

Nota : le tableau tient compte d'un prévisionnel des dépenses pour les actions encore en cours en 2020.

EPTB
Gardons

